

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 mars 2024

Date de la convocation :

Date affichage :

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2024_13

onze mars deux mille vingt-quatre, à 18h15, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : NOUVEAUX DELEGUES COMMUNAUX AU PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DE_2020_30 du 17/06/2020, désignant Monsieur Jean-Louis RIGOUSTE représentant titulaire et Mme Véronique CANITROT représentante suppléante au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy,

Vu la demande de Mr RIGOUSTE Jean-Louis et Mme Véronique CANITROT, à ne plus être représentants à compter de ce jour au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy,

Considérant qu'il convient de désigner à nouveau 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant de la commune auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNRCQ)

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à la nomination des nouveaux délégués,

La candidature pour être délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy est : **Johan MAZIERO**

La candidature pour être délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy est : **Didier BES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne, à compter de ce jour :

- **Monsieur Johan MAZIERO représentant titulaire au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.**
- **Monsieur Didier BES représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

